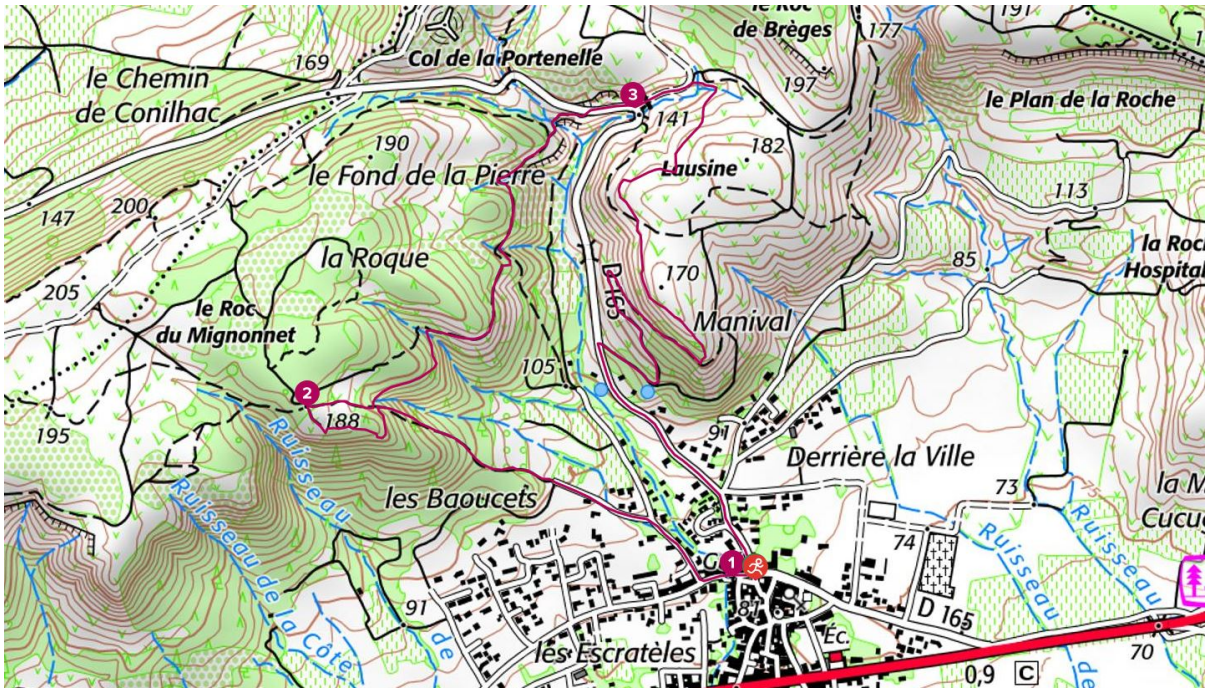
LAUSINE



Infos Pratiques	
Distance	4,8 km
Durée *(moyenne)*	02h00
Niveau	Facile
Dénivelé	150 m D+
Départ	CONILHAC-CORBIERES
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Prendre la rue de la Passerelle puis le chemin des Oliviers à droite. Ensuite vous bifurquez à gauche sur le chemin des Amandiers qui s'enfonce dans les vignes des Baucets et devient un petit sentier très agréable qui monte au creux d'une ravine sur 200 m dans la pinède. Tourner à gauche pour arriver sur le plateau par la corniche qui domine toute la plaine de l'Aude (point de vue matérialisé par une barrière de sécurité).

Étape 2 - Puis reprendre la piste à droite. Redescendre sur une centaine de mètres et bifurquer à

gauche. Le chemin surplombe la D165. La rejoindre et l'emprunter vers la droite.

Étape 3 - Environ50 mètres après, monter une piste forestière à gauche. Le sentier part en face, dans une garrigue de thym, de lavande et de romarin odorants. Le chemin monte jusqu'à l'ancienne carrière de lauzes, puis redescend sur la pinède de la «Laousina» dans laquelle il serpente. Le chemin forestier rejoint ensuite la route de Montbrun. Descendre à gauche pour rejoindre le village. Son église paroissiale dédiée à Notre Dame, a été construite en 1855 sur l'emplacement du lieu de culte primitif. Située en bordure de la RN 113, le remarquable bâtiment de la mairie-école rend compte de la prospérité du bourg à la fin du XIVème siècle.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/lausine/